

# LES BANQUES FRANÇAISES LEADERS DU FINANCEMENT DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



29 novembre 2023

# PRINCIPALES AVANCEES CETTE ANNEE

- Face à l'urgence climatique, les banques françaises accélèrent le financement de la transition de l'ensemble des secteurs économiques : elles ont **plus que doublé en un an leurs encours de crédits verts et durables à l'ensemble des secteurs de l'économie**, passant de 100 Mds€ à **216 Mds€ en 2022**.
- A l'origine d'une dynamique de place unique sur la finance durable, les banques françaises sont en 2022 parmi les **leaders mondiaux du financement des énergies renouvelables**, les encours atteignant **plus de 50 Mds€**. Creusant l'écart avec leurs homologues outre-Atlantique, les banques françaises figurent dans le top 10 du marché mondial des financements aux projets d'énergies renouvelables en 2022 et S1 2023.
- Elles accélèrent le financement de la **transition énergétique, des fossiles vers des sources d'énergies décarbonées** : elles ont doublé leur financement de la production électrique en 5 ans et plus des 2/3 de leurs encours sont désormais de sources non-fossiles.
- Elles ont une place de parmi les leaders mondiaux dans le financement de l'ensemble des secteurs de la transition via **l'arrangement d'obligations vertes et durables pour le compte de leurs clients** : au cours de l'année 2022, 4 banques françaises sont dans le top 15 mondial.
- **Pionnières dans la sortie des énergies fossiles**, le poids du secteur dans leurs bilans atteint désormais des niveaux très faibles : **0,02%** pour le charbon thermique et **moins de 1%** pour les hydrocarbures, ce qui traduit une absence de dépendance économique au secteur.
- **Engagées depuis 2021 à contribuer à atteindre la neutralité carbone mondiale à l'horizon 2050** via l'alliance NZBA, elles ont déjà toutes publié et commencé à mettre en œuvre des trajectoires de décarbonation parmi les plus ambitieuses au monde pour les secteurs **pétrole et gaz, charbon thermique et production électrique**. Elles publieront des cibles pour l'ensemble des secteurs NZBA en 2024.

**>200  
Mds€  
encours  
durables**

**>50  
Mds€  
Encours  
EnR**

**< 1%  
des bilans  
exposés aux  
fossiles**

1

LES BANQUES FRANÇAISES, ACTEURS  
INCONTOURNABLES DU FINANCEMENT  
DE LA TRANSITION

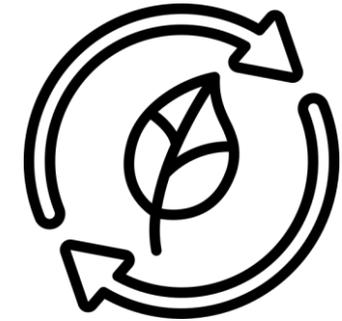
# LES BANQUES ACCÉLÈRENT LE FINANCEMENT DE LA TRANSITION

**Les banques françaises accélèrent le financement de la transition et l'adaptation au changement climatique dans l'ensemble des secteurs de l'économie :**

- Elles ont **plus que doublé leurs encours de crédits verts et durables** depuis l'année dernière, passant de 100 Mds€ à **216 Mds€ en 2022**.
- Plus de **100 Mds€** de **nouveaux prêts verts ou durables** accordés en 2022.
- Elles déploient des solutions financières pour accompagner la transition de leurs clients **dans tous les secteurs de l'économie** : énergie, transport (dont projets d'infrastructures bas carbone), immobilier (dont la rénovation thermique des logements), bâtiments publics, industrie (métallurgie, chimie, textile, agro-industrie, etc.), et les projets d'adaptation dans l'ensemble des secteurs.

**Elles financent aujourd'hui beaucoup plus de projets d'énergie renouvelable que de sources non renouvelables de production électrique :**

- Leurs encours de financement à des projets d'énergie renouvelable sont supérieurs à **51 Mds€**, soit une **croissance de plus de 22%** par rapport à l'année dernière.
- Elles ont **doublé leur financement au secteur de la production électrique en 5 ans** (depuis 2017) et aujourd'hui plus des **2/3 de leurs encours du secteur sont de sources non-fossiles** (énergies renouvelables et nucléaire).



**>200 Mds€**  
encours durables  
**>50 Mds€**  
encours EnR

# PARMI LES LEADERS MONDIAUX DU FINANCEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



4 banques françaises dans le Top 10 du marché mondial des financements aux projets d'énergies renouvelables en 2022 et S1 2023. Elles creusent l'écart avec leurs homologues outre-Atlantique.

## Monde 2022

### INFRASTRUCTURE MLAs - VALUE

Rank		Company	Value (\$m)	
FY 2022	FY 2021		FY 2022	FY 2021
1	3	Santander	7,809	5,909
2	1	SMBC	5,183	7,376
3	2	MUFG	5,151	7,053
4	4	Natixis	3,875	5,538
5	5	Societe Generale	3,355	4,819
6	10	ING	3,201	3,488
7	12	KeyBanc Capital Markets	3,118	2,811
8	9	Mizuho	2,909	3,555
9	8	BNP Paribas	2,647	3,809
10	7	Credit Agricole	2,604	4,483



## Monde S1 2023

### INFRASTRUCTURE MLAs - VALUE

Rank		Company	Value (\$m)	
H1 2023	H1 2022		H1 2023	H1 2022
1	1	Santander	3,475	4,309
2	3	MUFG	3,258	1,849
3	7	HSBC	2,659	1,287
4	4	SMBC	2,611	1,445
5	13	Societe Generale	2,341	875
6	11	ING Group	1,712	974
7	6	Credit Agricole	1,589	1,337
8	2	Natixis	1,570	2,433
9	5	Mizuho	1,563	1,400
10	10	BNP Paribas	1,436	1,021



# PARMI LES LEADERS DES CRÉDITS DURABLES DANS LE MONDE ET EN EUROPE



3 banques françaises dans le Top 10 des marchés mondial et européen (EMEA) des *sustainability-linked loans* (prêts à impact) en 2022

## Monde 2022

Global Sustainability-Linked Loans Volume by MLA – FY 2022

Rank	Mandated Lead Arranger	Vol. \$m	Deals	%Share
1	BofA Securities	25,435	148	4.7
2	BNP Paribas	24,574	216	4.5
3	JPMorgan	21,522	126	4.0
4	Citi	20,814	134	3.8
5	Mizuho	20,029	140	3.7
6	Credit Agricole CIB	17,080	146	3.1
7	HSBC	17,003	136	3.1
8	MUFG	16,173	109	3.0
9	SG Corporate & Investment Banking	14,790	127	2.7
10	Sumitomo Mitsui Financial Group	14,734	130	2.7
<b>Total</b>		<b>543,738</b>	<b>695</b>	<b>100</b>

## EMEA 2022

EMEA Sustainability-Linked Volume by MLA – FY 2022

Rank	Mandated Lead Arranger	Vol. \$m	Deals	%Share
1	BNP Paribas	16,733	166	6.5
2	Credit Agricole CIB	13,508	126	5.2
3	SG Corporate & Investment Banking	11,043	106	4.3
4	ING	10,264	103	4.0
5	UniCredit	9,554	76	3.7
6	HSBC	9,157	81	3.5
7	Citi	8,758	79	3.4
8	Santander	8,663	66	3.4
9	Deutsche Bank	7,553	66	2.9
10	BofA Securities	6,949	62	2.7
<b>Total</b>		<b>258,349</b>	<b>360</b>	<b>100</b>

Source : Dealogic

# PARMI LES LEADERS MONDIAUX DES ÉMISSIONS OBLIGATAIRES VERTES ET DURABLES

Les banques françaises accompagnent également la transition de leurs clients via la structuration d'émissions obligataires : 4 banques françaises dans le top 15 des structurations d'obligations vertes et durables\* en 2022

Monde 2022

Manager	Rank	Vol (MM USD)	Issues	Table Share (%)
JP Morgan	1	38 345	231	4,85%
BofA Securities	2	36 578	226	4,63%
→ Credit Agricole CIB	3	35 416	208	4,48%
Citi	4	34 440	220	4,36%
HSBC	5	34 377	228	4,35%
→ BNP Paribas	6	34 225	237	4,33%
Barclays	7	28 564	150	3,61%
Deutsche Bank	8	28 509	161	3,61%
Morgan Stanley	9	25 071	270	3,17%
→ Societe Generale	10	22 938	128	2,90%
Goldman Sachs	11	20 331	156	2,57%
NatWest Markets	12	16 298	87	2,06%
Nomura	13	14 629	228	1,85%
Mizuho Financial	14	14 011	283	1,77%
→ Natixis	15	13 590	78	1,72%

Source : Bloomberg

\* Somme des parts attribuables à chaque établissement de la structuration 2022 de green bonds, social bonds, sustainability bonds et sustainability-linked bonds

2

LES BANQUES METTENT EN ŒUVRE  
LEURS OBJECTIFS DE NEUTRALITÉ  
CARBONE NETTE

# UNE CONTRIBUTION ACTIVE AUX INITIATIVES INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

Les principales banques françaises sont très présentes dans différentes initiatives internationales et groupes de travail dédiés à la lutte contre le changement climatique et l'amélioration de la gestion du risque climatique par les acteurs économiques :

- Elles contribuent au **Carbon Disclosure Project (CDP)**, initiative de référence qui promeut et gère le reporting des principaux risques environnementaux.
- Plusieurs banques françaises ont rejoint l'initiative **Science Based Targets (SBTi)** aux côtés du CDP, du World Resources Institute (WRI), du WWF et de l'United Nations Global Compact (UNGC). Une première banque a fait valider la trajectoire de décarbonation de son portefeuille par SBTi.
- Elles soutiennent la **Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD)** et s'engagent à mettre en œuvre ses recommandations. 4 des banques publient des rapports TCFD annuellement.
- Elles ont toutes signé en septembre 2019 les **Principes pour une banque responsable (PRB)** de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP-FI). Dans le cadre de cet objectif chapeau, 5 banques françaises avaient également signé dès 2019 un objectif spécifique sur le climat, le **Collective Commitment to Climate Action (CCCA)**, s'engageant à publier des cibles précises de réduction de l'empreinte carbone de leurs financements à un horizon de 3 ans. Cet objectif a été tenu en 2022.
- Elles ont toutes rejoint la **Net-Zero Banking Alliance (NZBA)** lancée en avril 2021 par l'UNEP-FI.



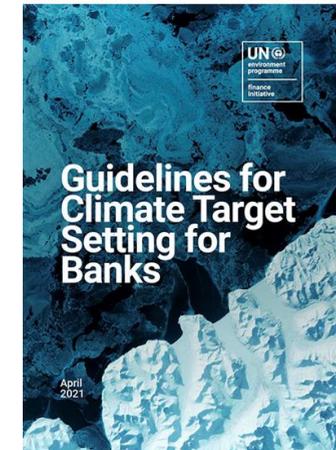
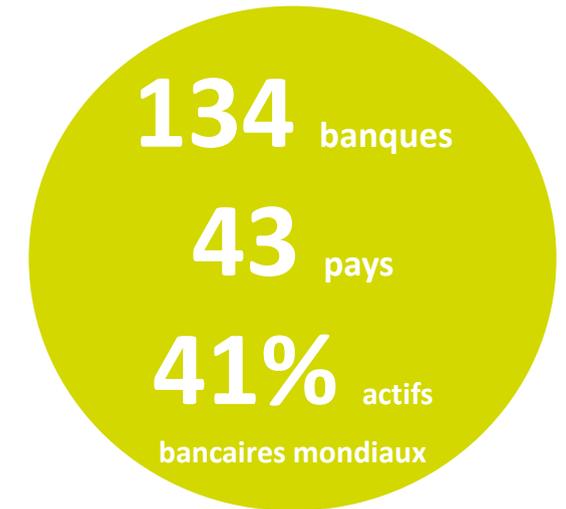
# ADHÉSION À LA NET ZERO BANKING ALLIANCE (NZBA)

**Actives depuis 2021 au sein de l'alliance internationale NZBA, les principales banques françaises se sont engagées à :**

- Aligner les émissions de gaz à effet de serre induites par leurs activités de crédit et investissement pour compte propre avec la trajectoire requise pour atteindre la **neutralité carbone nette en 2050**, soit alignée avec l'objectif 1,5°C de l'Accord de Paris.
- D'ici 2024, avoir publié des cibles de décarbonation intermédiaires (échéance 2030) et mis en œuvre des plans d'actions associés pour les 9 secteurs les plus émissifs ciblés par NZBA : **agriculture, aluminium, ciment, charbon, immobilier commercial et résidentiel, fer et acier, pétrole et gaz, production d'électricité, transport.**
- **Être transparentes** : publier annuellement l'empreinte carbone de leur portefeuille, leur empreinte par secteur (*baseline*), leurs progrès (distance aux objectifs fixés) et les plans d'action associés.

**Les banques françaises jouent un rôle moteur au sein de l'alliance NZBA pour que les cibles des banques soient ambitieuses et les résultats transparents :**

- Elles ont déjà toutes publié et commencé à mettre en œuvre des trajectoires de décarbonation pour les secteurs **pétrole et gaz, charbon thermique et production électrique.**
- En avance sur leurs pairs, elles ont publié des cibles 2030 couvrant entre 3 et 8 secteurs chacune. **Leurs cibles du secteur pétrole et gaz sont parmi les plus ambitieuses au monde.**



# UNE CONTRIBUTION ACTIVE AUX INITIATIVES INTERNATIONALES SUR LA BIODIVERSITÉ

## Les banques françaises contribuent également aux différentes initiatives internationales et groupes de travail dédiés à la biodiversité :

- Les principales banques françaises font partie de la **Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD)**, une initiative mondiale qui a développé un cadre de gestion et reporting des impacts, dépendances, risques et opportunités liés à la nature. La TNFD poursuit les travaux de la TCFD sur le climat.
- Elles ont toutes signé le **Finance for Biodiversity Pledge**, et se sont par conséquent engagées à prendre des mesures en faveur de la biodiversité. Les signataires de cette initiative internationale reconnaissent que la biosphère de la Terre est le fondement de la résilience et du progrès de l'humanité et qu'elle est soumise à un stress croissant.
- Depuis 2020, plusieurs banques françaises ont pris des objectifs précis afin de lutter contre la dégradation et restaurer le capital naturel dans le cadre de l'initiative **Act 4 Nature international**. Dans le cadre de cette initiative portée en France par Entreprises pour l'environnement (EpE), dont les principales banques françaises sont membres, les objectifs pris sont dits SMART (spécifique, mesurables, additionnels, réalistes, temporellement encadrés).
- Les grandes banques françaises qui financent des projets sont engagées dans l'initiative internationale des **Principes de l'Equateur**. Ces principes impliquent la prise en compte des critères sociaux, sociétaux et environnementaux dans le financement de projets, dont les enjeux de biodiversité. Ils respectent les standards édictés par la Banque Mondiale.



# LES BANQUES FRANÇAISES TRANSPARENTES SUR LA FINANCE DURABLE

A partir de 2019, les banques françaises ont décidé à leur initiative de publier leurs objectifs et actions climatiques via l'Observatoire de la Finance Durable :

- **Suivi des objectifs** : politiques sectorielles (en particulier charbon, hydrocarbures, hydrocarbures non-conventionnels), participation aux initiatives de place, neutralité carbone.
- **Suivi de la transformation des flux financiers** vers une finance plus durable : expositions aux énergies fossiles, expositions aux secteurs de la transition, volumes de produits de finance durable (prêts, obligations), trajectoires sectorielles et distance aux cibles.

Depuis, de nouvelles initiatives réglementaires ou de supervision sur la finance durable sont venues conforter les obligations de transparence des banques :

- Dans un **secteur financier fortement régulé**, les banques rendent publiques de nombreuses informations permettant d'évaluer le respect de leurs objectifs en faveur du climat. Depuis 2020, **l'ACPR et l'AMF publient un rapport conjoint** qui suit et évalue les objectifs climatiques des acteurs de la place financière de Paris (dont les banques).
- La **réglementation prudentielle européenne intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance** (Pilier 3 ESG) est entrée en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, exigeant la publication par les banques de nombreuses informations très détaillées sur leurs expositions aux secteurs émissifs et les trajectoires d'émissions carbone de leurs portefeuilles.



3

LES BANQUES FRANÇAISES SE  
DÉSENGAGENT DES ÉNERGIES LES  
PLUS CARBONÉES

# UNE EXPOSITION RÉSIDUELLE AU SECTEUR DU CHARBON THERMIQUE

Les banques françaises ont été pionnières pour exclure les énergies les plus émissives en carbone, en commençant par le charbon thermique :

- Elles ont été parmi les premières à prendre position sur le charbon thermique **dès 2011**.
- En 2019, elles se sont **engagées collectivement à sortir totalement du charbon thermique** au plus tard d'ici 2030 (pour les activités dans les pays de l'OCDE) et 2040 (pour le reste du monde), et rendre compte annuellement de leur exposition au secteur. **Cet engagement collectif des acteurs bancaires d'une place financière reste aujourd'hui unique au monde.**
- A ce jour, les banques françaises :
  - ne financent plus aucun nouveau projet de centrale à charbon ou mine de charbon thermique,
  - refusent d'entrer en relation avec des clients dont la part d'électricité produite à base de charbon excéderait un seuil fixé (25%-30% variable selon les banques),
  - sont parmi les seules à demander effectivement à leurs clients en-dessous du seuil d'exclusion de mettre en place un plan de sortie complète du secteur charbon thermique avec des dates butoirs alignées sur leur objectif collectif.

**L'exposition des banques françaises au secteur du charbon thermique est désormais résiduelle : 2,3 Mds€, soit 0,02% du total de leurs bilans (et 0,07% des financements)**

- Alors même que le charbon thermique représente encore 26,7% de l'énergie consommée dans le monde et 36% de la production électrique mondiale (*source : AIE 2022*).



# UN POIDS FAIBLE DES HYDROCARBURES DANS LES BILANS DES BANQUES

## Les banques françaises limitent leur financement au secteur des hydrocarbures :

- Le poids du secteur au bilan des principales banques est d'environ **78 Mds€\***, soit **moins de 1% du total de leurs bilans** et moins de 2,3% des financements (encours de prêts et créances à la clientèle).
- L'exposition des banques françaises au secteur des hydrocarbures a **diminué de 24% depuis 5 ans\*\***.
- Ce faible poids dans le bilan consolidé des banques se traduit par une **absence totale de dépendance économique des banques françaises au secteur des hydrocarbures**.
- Au quotidien, l'objectif résolu des banques françaises en faveur de la transition se traduit par des opérations de financement du secteur pétrole & gaz auxquelles elles choisissent de ne pas participer aux côtés d'autres banques européennes, américaines et asiatiques.



## Le poids du secteur des hydrocarbures dans les bilans des banques est très faible relativement à son poids en forte croissance dans l'économie mondiale :

- Le secteur du pétrole et du gaz représente environ **6,8% du PIB mondial en 2022**, en hausse par rapport à 2021 en raison de la forte augmentation des prix (*source : AIE*).

< 1%  
des bilans

\* Somme des expositions publiées dans les rapports Pilier 3 des banques et complétées par la méthode préconisée par le superviseur bancaire (ACPR) afin de déterminer l'exposition des banques françaises au secteur des énergies fossiles au 31/12/2022. Le changement intervenu en 2023 par rapport à la méthode définie par l'ACPR l'année dernière (utilisation de listes incomplètes qui avait conduit à une forte sous-estimation des expositions) se traduit par une meilleure estimation des expositions réelles à chaque secteur économique. Le changement de méthode intervenu à la demande de l'ACPR ne permet donc pas la comparaison avec les chiffres publiés en 2022 concernant les expositions à fin 2021.

\*\* Evolution des expositions selon le mode de calcul du Pilier 3 des banques et complétées par la méthode préconisée par l'ACPR entre le 31/12/2017 et le 31/12/2022 corrigée des effets de l'évolution du prix du pétrole (prix moyen sur chaque année) et du taux de change USD/EUR.

# ABSENTES DES PLACES DE LEADER DU FINANCEMENT DES ÉNERGIES FOSSILES

**Aucune banque française ne figure dans le Top 10 du marché mondial des financements au secteur des énergies fossiles (prêts et structuration d'émissions obligataires)**

## Fossil fuel financing 2021-2023 YTD\*

	Firm	Total (MM USD)	Mkt Shr (%)	Bonds (MM USD)	Loans (MM USD)
1	JP Morgan	93 440	6,32%	28 682	64 758
2	Wells Fargo	88 730	6,00%	15 063	73 666
3	RBC Capital Markets	74 549	5,04%	16 639	57 910
4	Citi	67 611	4,57%	29 156	38 455
5	Mitsubishi UFJ Financial Group Inc	62 175	4,20%	15 409	46 767
6	Scotiabank	59 600	4,03%	12 017	47 583
7	BofA Securities	57 987	3,92%	18 088	39 899
8	TD Securities	56 817	3,84%	10 794	46 023
9	Mizuho Financial	53 222	3,60%	15 232	37 990
10	Sumitomo Mitsui Financial	45 564	3,08%	12 354	33 210

Source : Bloomberg

\* League Table Oil & Gas Bonds 2021 + 2022 + 2023 YTD  
and League Table Oil & Gas Loans 2021 + 2022 + 2023 YTD

# DES OBJECTIFS COMMUNS SUR LES HYDROCARBURES NON-CONVENTIONNELS

## Les principales banques françaises s'étaient fixé en 2021 un objectif commun unique au monde sur les hydrocarbures non-conventionnels :

- Ne plus financer, dès janvier 2022, aucun projet dédié aux hydrocarbures non-conventionnels ni d'entreprise dont la part d'hydrocarbures non-conventionnels dans l'exploration et la production serait supérieure à 30% de son activité.
- Les hydrocarbures non-conventionnels couvraient alors le pétrole de schiste, le gaz de schiste et les sables bitumeux.
- Plusieurs banques ont fixé des objectifs individuels qui vont au-delà de cet objectif de place (seuils d'exclusion plus bas ou activités exclues plus étendues).

## Depuis, elles respectent leur objectif malgré la crise énergétique en Europe :

- Elles tiennent leur objectif malgré la crise énergétique.
- L'année dernière, elles ont **étendu la définition collective des hydrocarbures non-conventionnels au pétrole extra-lourd** (API < 10).
- Elles ont par ailleurs harmonisé la définition de la **zone Arctique** (AMAP hors West Shetland, mer de Norvège, mer de Barents) considérée comme sensible pour l'exploitation de tous les hydrocarbures et faisant l'objet d'exclusions.



Un objectif  
commun unique  
au monde sur les  
hydrocarbures  
non-  
conventionnels  
mis en œuvre  
depuis 2022